



CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE L'ENPC

Préambule

La pratique de l'aviron requiert des précautions, et particulièrement sur l'estuaire, en raison des forts courants de marée et des obstacles que l'on peut y rencontrer.

LES RISQUES:

Ils sont de 2 natures :

- La collision avec un obstacle fixe, navigant ou dérivant,
- Le chavirage (soit isolé, soit après collision).

❖ **Risques de collision :**

❖ **Le port :**

- C'est un lieu dangereux en raison du courant qui s'y établit, de la présence des pontons, des bateaux amarrés et des bateaux qui rentrent ou qui sortent du port du fait que les rameurs ne sont pas encore dans le mouvement.
- Les entrées, les sorties du port et les séances d'initiations se font en redoublant de vigilance.
- Les réglages se font sur l'eau, dans le port, juste après la cale de mise à l'eau avant de partir sur l'estuaire.

❖ **Les autres obstacles :**

- Tout au long de la navigation des obstacles peuvent se présenter : arbres dérivant, bouées de balisage, pieux battus parfois éloignés des berges, des bateaux navigants ou amarrés et des carrelets.
- La précaution est de se retourner fréquemment pour s'assurer que sa route est libre sur les bateaux non barrés.

➤ **Risques de chavirage :**

Le risque de chavirage est lourd de conséquences en raison de la largeur du plan d'eau (environ 5 000m).

- Naviguer en longeant la berge rive droite à distance prudente.
- En cas de chavirage, tout mettre en œuvre pour redresser le bateau, et ne pas s'éloigner de l'embarcation.
- En cas de forte vague (bateau à moteur ou houle) la conduite à tenir est de se mettre en position de sécurité (pelles à plat) et de tenir l'embarcation stabilisée.
- Monter à bord des bateaux avec des chaussures aquatiques sont obligatoires pour les licenciés afin de retirer facilement les pieds des planches de pieds en cas de chavirage.

ENCADREMENT DES SORTIES :

Les sorties sont impérativement encadrées et surveillées par un « Responsable de sortie ».

- Lors d'un rapide briefing le responsable de sortie avisera les pratiquants des spécificités de la sortie (circuit prévu, conditions de courant, des heures de marées, du coefficient de marée, de vents, des dangers particuliers...) et des précautions particulières à prendre.
- Il constituera les équipages.
- Le responsable de sortie aidera à l'embarquement/débarquement et aux départs et accostages des bateaux. S'il navigue, il sera le dernier à quitter la cale, et le premier à y revenir.
- Les bateaux resteront à vue les uns des autres, en empruntant la même direction.

RESPONSABILITE DU BATEAU ET DE SON EQUIPAGE :

Lors des sorties, chaque embarcation doit être placée sous la responsabilité d'un rameur confirmé, désigné chef de bord.

Le chef de bord prend en charge la sécurité de l'embarcation et de son équipage, sous tous ses aspects.

Il vérifie notamment avant embarquement :

- l'état du bateau : intégrité de la coque, nables et trappes fermés...
- le bon gréement et fonctionnement de l'armement : dames de nage, portants, coulisses, cales pieds, avirons...

Le bateau doit être opérationnel dès qu'il quitte le port.

CONDITIONS METEO :

Les dangers :

➤ **Le clapot :**

Le principal risque météo est l'apparition d'un fort clapot (opposition vent/courant), qui peut être très soudaine à la renverse de marée. Le phénomène sera d'autant plus fort que le vent sera soutenu et le coefficient élevé.

En situation de fort clapot, regagner la rive la plus proche et rester au plus près de la berge, en redoublant d'attention.

➤ **Le brouillard :**

En condition de fort brouillard (visibilité inférieure à 75 mètres), la navigation est interdite.

➤ **L'orage :**

Avant toute sortie, il faut consulter la météo. Si une alerte locale orage est annoncée, la sortie est annulée.

MATERIEL DE SECURITE :

➤ **Gilets et Équipements de sécurité :**

- Les gilets d'aide à la flottaison sont obligatoires à bord des bateaux: un par personne.

➤ **Téléphone portable :**

Lors des sorties, chaque bateau disposera d'un téléphone (dans une protection étanche) afin de pouvoir avertir, selon la nature de la difficulté rencontrée.

En cas de difficultés, appeler selon l'urgence

- **le responsable du club resté à terre**
- **les pompiers tel 18 ou 112**
- **le CROSS: 196**
- **la capitainerie du "Port des Callonges": 06 86 49 18 32**
- **le port de Vitrezay: 05 46 86 05 13**
- **Mr MARTIN pêcheur local : tél: 05 57 32 62 49 ou 06 77 32 63 72**

ZONE DE NAVIGATION :

- La zone de sortie habituelle s'étend en amont et en aval du port (nord/sud) et de préférence rive droite.

- La traversée de l'estuaire (ouest/est) est autorisée si aucun navire n'emprunte le couloir de navigation situé le long de la rive gauche le temps de la sortie. Cette zone étant étendue, il est recommandé de connaître toujours sa position sur l'estuaire par rapport au port et au courant de marée.
- Au-devant de la centrale, il y a une zone "Vigipirate", il est interdit de passer entre la berge et les piles d'aspiration (pigeonniers amont/aval). Le passage s'effectue en contournant cette zone afin de passer du côté ouest (côté Médoc).

HEURES DES SORTIES :

Les sorties se font habituellement autour de la pleine mer.

- Considérer que la cale n'est plus accessible avant et après les mi- marées. Gérer sa navigation pour être rentré au port avant les mi- marées (par sécurité heure PM (pleine mer) + ou – 2h30).
- Les sorties de nuit sont interdites.
- La navigation en skiff seul sur l'estuaire est interdite comme sur un double armé en simple.

REGISTRE DES SORTIES :

➤ Chaque chef de bord remplira avant toute sortie le « cahier des sorties », en y mentionnant lisiblement :

- la date,
- le nom des personnes embarquées,
- le type d'embarcation,
- la catégorie,
- l'heure de départ,
- l'heure prévue de retour,
- l'heure d'arrivée,
- la distance parcourue,
- commentaire ou observation.

Au retour, le chef de bord corrigera si nécessaire, les informations, et mentionnera tout incident ou défaillance matériel survenu, lors de la sortie dans le cahier (colonne observation).

STATIONNEMENT DES VEHICULES :

♥ Respecter la signalisation. Des parkings sont à disposition.

LAVAGE DES BATEAUX

Il doit s'effectuer après chaque sortie par tout l'équipage.

- Amener le matériel de nettoyage à l'aire de lavage (enrouleur, chiffons, éponges, seau).
- Chaque équipage doit nettoyer son matériel sous la responsabilité du chef de bord.
- Laver la coque avec un chiffon humide et rincer au jet d'eau.
- Rincer les avirons au jet d'eau.
- De temps en temps, passer un chiffon sec ou humide suivant saleté sur les rails.
- Ranger les bateaux dans le local avec les nables et trappes ouvertes.
- Fermer les gilets (sangles et fermetures éclairs), les remettre sur les cintres puis sur le portant (taille M/L en haut, taille XL en bas).
- Rangement de l'aire de lavage et du matériel de nettoyage (enrouleur, chiffons, éponges, seau).
- Le chef de bord s'assure que le cahier de sorties est bien renseigné, et signale une défaillance s'il y a, de l'embarcation utilisée, dans la colonne observation du cahier de sorties.
- Les bouteilles d'eau vides, comme les déchets doivent être évacués et mis à la poubelle.